

bonjour!

Paraît 6 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale et les habitants d'Yverdon-les-Bains!

février 2013

n° 59

Vernissage des deux nouvelles expositions de la Maison d'Ailleurs

Le samedi 2 mars 2013, la Maison d'Ailleurs, le seul musée au monde consacré à la science-fiction, à l'utopie et aux voyages extraordinaires, organise une manifestation exceptionnelle à l'occasion du vernissage de ses nouvelles expositions. Le point sur cette journée avec Marc Atallah, directeur de la Maison d'Ailleurs.

→ M. Atallah, présentez-nous le programme du 2 mars 2013.

Cette journée festive débutera à 14h avec l'ouverture des portes du musée. Les visiteurs pourront alors découvrir le nouvel espace permanent (*Souvenirs du Futur*) et la nouvelle exposition temporaire (*Genèse: des croquis à l'œuvre*). Mais ce n'est pas tout: il y aura également deux concerts organisés dans l'Espace Jules Verne à 14h30 et 16h30, des démonstrations interactives de robots et de drones au Théâtre de L'Echandole et aux Caves du Château (14h-18h), des séances de dédicaces à 15h et 20h, le concert de «Brainless» à 21h à L'Echandole. Quant à la partie officielle, elle se tiendra sur la place Pestalozzi dès 18h.

→ Les Yverdonnois sont-ils conviés à toutes ces performances?

Bien sûr! Conviés et attendus! Puisque ce sera la fête, j'ai décidé, avec le soutien d'Yverdon-les-Bains, partenaire de l'organisation de ce vernissage, que toutes les manifestations seraient gratuites: j'espère que les Yverdonnois dédieront leur samedi après-midi à profiter de tout ce qui a été imaginé pour eux!

→ Un mot sur les différentes expositions vernies à cette occasion?

Un espace permanent, *Souvenirs du Futur*, qui présente, grâce aux collections du musée qui appartiennent à la ville d'Yverdon-les-Bains, l'histoire de la science-fiction au XX^e siècle à travers les quatre médias que sont la littérature, la bande dessinée, le cinéma et la musique. Quant à *Genèse: des croquis à l'œuvre*, elle est consacrée aux travaux de l'artiste français de renommée mondiale, Aleksi Briclot: on découvrira comment travaille un artiste numérique, depuis ses carnets de croquis jusqu'à ses œuvres finales.

→ Pourquoi avoir organisé un concours de New Media Art en marge de cette journée?

Parce que la Maison d'Ailleurs est aussi un lieu de partage, un lieu où l'on peut faire entendre sa voix, un lieu où l'on peut débattre! En ce sens, organiser un concours sur notre vision du futur, c'est offrir à tous les intéressés la possibilité de s'exprimer sur une thématique – «où allons-nous?» – qui, j'en suis sûr, préoccupe tout le monde.

Les temps forts de la journée:

14h

Ouverture du musée au public et début des différentes manifestations

18h

Partie officielle et remise des prix du concours **No or New Future**

21h

Concert gratuit du groupe «Brainless» à l'Echandole

Le programme de la journée sera disponible sur www.ailleurs.ch dès le 28 février 2013.

Maison d'Ailleurs →

Editorial

Parler d'Yverdon-les-Bains est toujours un plaisir, car notre ville est à la fois vivante et dynamique! Pour le lecteur, ce nouveau numéro du Bonjour! est une nouvelle fois l'occasion de s'en rendre compte. L'hiver n'est pas une saison morte, tant s'en faut, et les diverses manifestations auxquelles la population est conviée ces prochaines semaines sauront rendre à n'en pas douter la fin de cette saison plus douce et plus agréable.

A côté des traditionnels lotos qui sont l'expression de notre plaisir à jouer (même si c'est le plus souvent pour perdre!) et surtout à se retrouver autour d'une même passion, il faut relever le vernissage, très attendu, le 2 mars prochain, de l'exposition permanente de la Maison d'Ailleurs, qui prendra toutes les formes d'une grande fête populaire au centre-ville. Amateurs ou non de science-fiction, vous y êtes toutes et tous chaleureusement conviés!

Résolument tournée vers le futur, notre ville n'en oublie pas pour autant son passé, qui fut à certaines périodes d'une très grande vitalité. Ainsi en va-t-il de ce fameux XVIII^e siècle, qui a vu tant de personnages illustres séjourner ici et contribuer à l'essor culturel et économique de la région. Une association créée récemment vise à nous faire redécouvrir ce siècle des lumières yverdonnoises. Elle organise une conférence le 28 février qui nous permettra de déguster (au propre et au figuré) certaines facettes de cette époque.

De manière générale, le secteur de la culture subit une mutation en profondeur. En parallèle à la création d'un service de la culture, le hasard du calendrier a voulu que différentes institutions changent de direction: après le Théâtre Benno Besson et celui de l'Echandole, c'est au tour de la Galerie de l'Hôtel de Ville d'accueillir une nouvelle responsable en la personne de Madame Karine Tissot. Qu'elle soit la bienvenue à Yverdon-les-Bains, dans une des très rares galeries publiques consacrée à l'art contemporain de Suisse romande!

Enfin, jeunes et sportifs ne sont pas oubliés, puisque différentes activités, devenues traditionnelles, sont mises sur pied par les services concernés.

Un programme complet donc, qui permettra à chacun de maintenir son esprit et son corps en pleine forme! Nous vous espérons en tout cas nombreux à profiter de ces différentes offres et vous y souhaitons beaucoup de plaisir et d'intérêt.

Daniel von Siebenthal
Syndic

Dans ce numéro:

Gros plan sur le XVIII^e siècle page 3

RailFair: nouvelle structure page 4

Le Festival Sportif Yverdonnois page 6

Mobilité douce le long du Buron page 8

Transition à la Galerie de l'Hôtel de Ville

Après trente-trois ans à la tête de la Galerie de l'Hôtel de Ville, Bernadette Pilloud a pris sa retraite le 31 janvier dernier et transmis le relais à Karine Tissot. Les deux dames ont reçu *Bonjour!* pour évoquer le passé et le futur. Morceaux choisis.

→ Madame Pilloud, dans quel état d'esprit avez-vous vécu vos derniers jours d'activité ?

Très sereinement! J'ai pu choisir la date de mon départ, après y avoir bien réfléchi. De plus, je suis partie le cœur léger après avoir assuré la transition en douceur avec Karine Tissot. Je suis également heureuse que l'aventure de la Galerie puisse se poursuivre, grâce à l'engagement de la ville.

→ Forte de votre expérience, avez-vous des conseils à donner à Karine Tissot ?

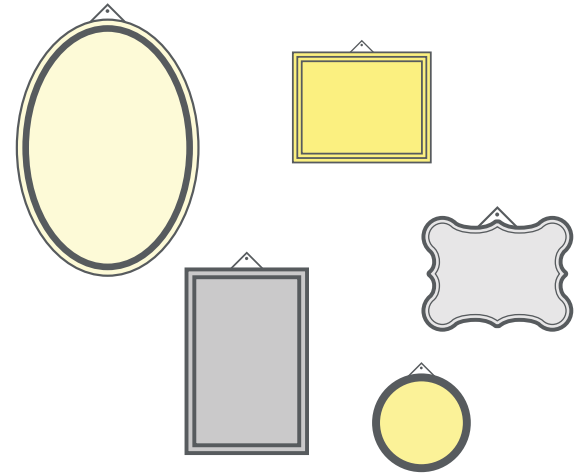
Notre domaine d'activité est tellement varié et évolue si vite qu'il est difficile de donner un conseil précis. Karine va découvrir la Galerie au travers de ses valeurs et ses expériences. Chaque projet a une réalité, une problématique et des partenaires différents. C'est ce qui rend ce monde si passionnant!

→ Et vous, Madame Tissot, comment abordez-vous ces premiers jours à la tête de la Galerie ?

Je trouve très excitant de relever ce défi. J'ai pu côtoyer Bernadette pendant plusieurs semaines afin de me familiariser avec mon nouvel environnement de travail. Cela aide beaucoup, et je peux également compter avec l'équipe qui est en place (Ariane Honegger, Claudine Perrin et Claire Jeanneret von Martini à l'accueil; Anne Jaggi au secrétariat). Je commence à mettre en place le projet pour lequel j'ai été choisie. J'entends à la fois mettre en valeur les artistes, d'ici ou d'ailleurs, et insister sur l'importance de la transmission de la culture. Cela passera par des conférences, des visites guidées et la possibilité de rencontrer les artistes.

→ Quelles seront vos premières réalisations ?

La première exposition, dont les contours sont encore en discussion, sera vernie à l'occasion de la Nuit des Musées, le 1^{er} juin prochain. En août, la Galerie proposera, en collaboration avec la Kunsthalle de Liestal, le deuxième volet de *Trait Papier*, exposition que j'avais montée l'an dernier au Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds. La dernière exposition de l'année portera sur les liens entre les arts plastiques, la vidéo et la danse contemporaine. Elle sera montée en collaboration avec l'Association Vaudoise de la Danse Contemporaine.



Bernadette Pilloud

Elle a créé et développé la Galerie de l'Hôtel de Ville à partir de 1979, sur demande du Syndic de l'époque Pierre Duvoisin. Elle y organise depuis 5 expositions en moyenne chaque année. Grâce à sa passion et son énergie, elle attire de nombreux artistes à Yverdon-les-Bains et fidélise un public d'horizons divers. Elle est également à l'origine du Fonds d'Art Visuel de la ville, qui comprend aujourd'hui plus de 400 œuvres.

Karine Tissot

Historienne de l'art, elle dispose d'un large réseau dans le monde de l'art, au niveau suisse et international. Après avoir travaillé plusieurs années pour les expositions beaux-arts du Musée d'art et d'histoire de Genève, elle crée en 2006 et dirige pendant cinq ans le service des publics au Musée d'art moderne et contemporain (Mamco) de Genève. Parallèlement à ses engagements institutionnels, elle a toujours enseigné l'histoire de l'art, œuvré comme critique ou comme curatrice indépendante.

L'exposition «**8 Artistes**» est actuellement à l'affiche de la Galerie de l'Hôtel de Ville jusqu'au 24 mars 2013. Tous les détails sous www.expo-hdv.ch.

Quine, double quine, carton!

Programme des lotos de la Marive de février à mai 2013.

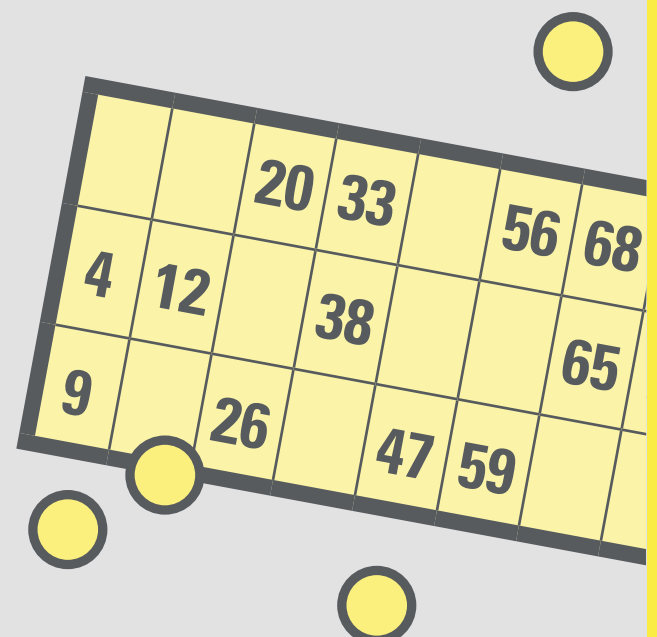
Date	Jour	Sociétés
Février 2013	Ve.15	ASANOV, Ass. des Africains du Nord Vaudois
	Sa.16	CAS - Club Alpin Suisse
	Di. 17	Union Nautique Yverdonnoise
	Ve. 22	La Récréation
	Sa. 23	La Cécilienne
	Di. 24	BMX Club Nord Vaudois
Mars 2013	Ve. 1	Club de Marche
	Sa. 2	Tir Sportif Yverdonnois
	Di. 3	Missione Cattolica Italiana del Nord Vaudois
	Ve. 29	Ass. Sportive et Culturelle de Poste Swisscom
Avril 2013	Ve. 5	Société Philanthropique Suisse Union
	Di. 7	Rugby Club Yverdon
	Ve. 12	Ass. Yverdon-Sport Juniors
	Sa. 13	Judo Kwai Yverdon-les-Bains
	Sa. 27	Ski Club Yverdon-les-Bains
	Di. 28	FSG Yverdon-Ancienne
Mai 2013	Sa. 11	Objectif Vidéo

HORAIRE DES LOTOS :

Lundi à vendredi 20h15

Samedi 20h

Dimanche et jours fériés 14h30 - 19h30



Les XVIII^{èmes} d'Yverdon-les-Bains

La ville a connu un véritable âge d'or au 18^{ème} siècle, dont voici quelques exemples. Chacun peut aujourd'hui encore voir au centre-ville nombre de bâtiments privés ou publics de cette période, comme le Temple, consacré en 1757, l'Hôtel de Ville, utilisé dès 1773, et le Logis de l'Aigle. Plus à l'extérieur, il y a les villas de Champ-Pittet et d'Entremont. La Société économique d'Yverdon, fondée en 1761 par Elie Bertrand, est à l'origine de l'actuelle Bibliothèque publique et du Musée d'Yverdon et région. Le patrimoine documentaire, peu ou pas visible directement, n'en est pas moins riche. *L'Encyclopédie d'Yverdon* de Fortunato Bartolomeo de Felice a concurrencé celle de Diderot et D'Alembert. Les Bains ont également connu plusieurs décennies de grand renom au milieu de ce siècle, ou encore l'entreprise commerciale Mandrot qui importe d'Angleterre des produits manufacturés pour les revendre dans toute la Suisse.

Une soirée, placée sous les auspices des Conférences du Château, sera consacrée à ce fameux 18^{ème} siècle le jeudi 28 février, dès 20h à l'Aula Magna. L'entrée est libre.

Au programme :

- Présentation de l'association **Les XVIII^{èmes} d'Yverdon-les-Bains** qui a pour but d'encourager la connaissance et la mise en valeur du 18^{ème} siècle yverdonnois.
- Présentation d'une robe Louis XV du Musée suisse de la Mode par Anna Corda, sa directrice, et Lorène Martin, costumière.
- **Que s'est-il passé dans les assiettes du XVIII^{ème} siècle ?** Conférence de Philippe Ligron, professeur à l'Ecole hôtelière de Lausanne, historien de l'alimentation, chroniqueur à la RTS.
- Dégustation d'un chocolat chaud, façon 18^{ème}.

Pour rappel :

- L'exposition *F.-B. de Felice, 1723-1789, un médiateur culturel dans l'Europe des Lumières*, au Musée d'Yverdon et région jusqu'au 24 mars.
- Le colloque *F.-B. de Felice en toutes lettres*, le 16 mars.
- L'exposition *En temps et lieux, découverte et connaissance du monde de 1750 à 1900 et enseignement de la géographie dans le canton de Vaud au 19^{ème} siècle*, au Château de Grandson jusqu'au 1^{er} avril 2014.

Trois questions à Philippe Ligron

- 1 Des crudités et salades sur l'assiette du 18^{ème} ?**
Très peu mais des soupes épaisses servies sur du pain qu'elles détrempaient.
- 2 Un plat vite cuisiné ?**
Les plats de cette époque étaient plutôt des potées et ragoûts longuement cuits sur le potager.
- 3 Et les beignets de poulet (aussi appelés « nuggets » aujourd'hui) ?**
On utilisait plutôt de la poule en fin de ponte qu'il fallait pocher longuement dans un bouillon.

Archives de la ville

Voici une quittance de quelques produits livrés à Mme la Châtelaine Barbe en 1783 par Jean Correvon. Quel mets composé de sucre, muscade et amandes douces, la famille du châtelain Barbe a-t-elle dégusté ? Difficile à savoir !



Verso d'une carte à jouer
(Archives d'Yverdon-les-Bains).

Action multiprise du Service des énergies (SEY)

Action contre les consommations des appareils en stand-by

Une réglette multiprise intelligente déconnecte automatiquement du réseau tous les périphériques raccordés à un ordinateur ou un téléviseur lorsque leur puissance est ramenée au-dessous d'un certain seuil (y compris en mode veille ou repos).

Détails :

Sur proposition de la Commission Consultative des Energies, un lot de 300 réglettes sera offert aux habitants de la commune, selon les conditions énoncées ci-dessous.

Dans quel but :

Réduire les consommations inutiles, mais aussi démontrer que des économies sont réalisables de manière simple et surtout automatique.

Pratique :

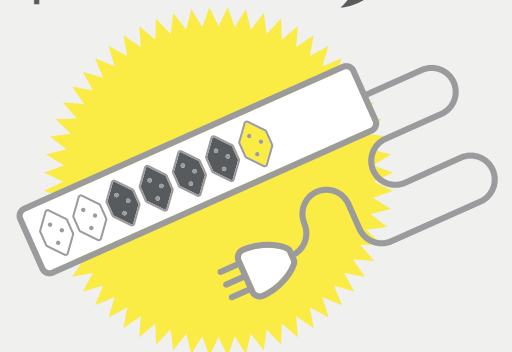
Des conseils d'utilisation pourront être prodigués par les collaborateurs du SEY lors de son retrait au guichet. Gain possible : de 5 à 35 francs par an.

Conditions :

Action limitée à une réglette par client yverdonnois du SEY, depuis le 4 mars 2013 jusqu'à épuisement du stock.

BON
Pour une réglette multiprise à coupure automatique

Economiser en toute simplicité



A retirer au guichet du SEY dès le 4 mars, dans la limite du stock disponible. Voir conditions d'octroi ci-contre.

Service des énergies, rue de l'Ancien-Stand 2,
1401 Yverdon-les-Bains
(Horaires 7h30-12h / 13h30-16h30 / Lundi 18h30)

RailFair: une structure soutenue par la ville se met en place

La gare d'Yverdon-les-Bains, comme toutes les gares du monde, est un microcosme en ébullition où des milliers de personnes se rencontrent, se croisent et se parlent. Cet espace public, de vie collective foisonnante, offre une très grande variété de situations de vie qui doivent cohabiter et vivre ensemble. De nombreux régulateurs professionnels, de prévention (travailleurs sociaux hors murs) ou de répression (police), interviennent régulièrement dans ce secteur et une démarche communautaire est menée par la ville depuis 2008 dans le but d'entretenir et de consolider le ciment social. Des citoyens sont également présents. En effet, lorsqu'on attend le train, on remarque aussi des personnes estampillées «RailFair». Toujours à deux, ces personnes sont discrètes et souvent en conversation avec les passants. La Municipalité d'Yverdon-les-Bains, en collaboration avec les CFF, a initié le concept en 2007 et, depuis 5 ans, 26 parrains-marraines bénévoles se relaient dans le périmètre de la gare pour assurer une présence, ce qui correspond à environ 3'400 heures d'activité par année.

Ces bénévoles, souvent des personnes à la retraite, ont su développer, au fil des années, de larges compétences sociales. En plus de leur mission de renseigner et orienter les passants, ils ont su tisser des relations cordiales, parfois de confiance, inopinément de confiance avec ces personnes qui nous interpellent, que ce soient certains jeunes, des marginaux ou des dealers. Ces liens renforcent la cohésion et le respect entre tous et rassurent. Les marraines et parrains de gare savent reconnaître les différentes personnes et situations et apportent des réponses qui calment et apaisent. Mais leur savoir-faire ne s'arrête pas à ces compétences de communication et d'écoute. Certains événements exigent d'agir vite, après avoir analysé en un coup d'œil tous les composants d'une situation problématique. Aussi collaborent-ils étroitement avec la police dans certaines situations délicates. Mais leur sécurité personnelle est une priorité; il est dès lors hors de question que ces bénévoles s'exposent à un danger.

Les changements positifs observés à la gare d'Yverdon-les-Bains grâce à ces précieuses présences préventives ont motivé les CFF à proposer à la ville la création d'un poste rétribué de délégué des Parrains et Marraines. Il coordonnera les activités des parrains et des marraines «RailFair». Les bénévoles sont précieux et méritent donc un encadrement de qualité et de proximité. Le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale (JECOS), convaincu du bien-fondé de ce développement, est entré en matière pour un soutien financier annuel afin d'assurer ce nouveau fonctionnement.

Le JECOS tient également à remercier chaleureusement les bénévoles «RailFair» et encourage tous les passants à en faire de même. Ces remerciements seront exprimés de vive voix par M. Jean-Claude Ruchet, Municipal en charge de ce département, lors d'un repas de reconnaissance organisé en leur honneur courant février.

Service de la jeunesse et de la cohésion sociale

Si vous êtes intéressé-e à devenir bénévole «RailFair», vous pouvez contacter M. Jhonny Domingues, responsable au niveau CFF au 0512 81 62 08 ou à railfair.romandie@sbb.ch.

Qualité de vie dans les quartiers

Soucieux d'encourager et de développer les liens sociaux dans les différents quartiers de la ville, le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale soutient trois matinées de formations sur le thème «Entrer en relation, mettre en lien dans le quartier» durant le mois de mars 2013. Ces séances de formation, ouvertes à toute personne de la commune parlant français, ont pour but d'accompagner les habitants d'Yverdon-les-Bains qui désirent aller à la rencontre de l'autre et tisser des liens dans son environnement immédiat. Elles permettront de

- donner des références pour aller à la rencontre de l'autre au-delà de son entourage proche;
- sensibiliser à divers modes de communication;
- comprendre comment soutenir les compétences, les projets et entendre les besoins de l'autre dans la relation.

Ces séances, offertes par la commune, ont lieu les samedi 2, 16 et 30 mars 2013 de 9h à 11h45 à l'Espace de loisirs de la Faïencerie (rue de la Faïencerie 5). Les inscriptions sont à adresser au Service de la jeunesse et de la cohésion sociale, rue de Neuchâtel 2, 1400 Yverdon-les-Bains ou par courriel à wilhelm@radix.ch, jusqu'au 20 février 2013.

Service de la jeunesse et de la cohésion sociale

Le Rallye UECT revient dans la région

Du 6 au 14 juillet 2013, Yverdon-les-Bains aura le plaisir d'accueillir la 9^e Semaine Européenne de Cyclotourisme (Rallye UECT). Après la première expérience riche en souvenirs de 2006, la ville et un comité d'organisation présidé par Jean-Daniel Carrard, Municipal des Sports, ont décidé de se lancer pour organiser cette manifestation dédiée à la pratique du vélo et à la découverte de la région.

Dès le 6 juillet, près de 1000 participants de toute l'Europe gagneront Yverdon-les-Bains pour pédaler pendant près d'une semaine sur les routes et les chemins de la région du Nord-Vaudois et dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Fribourg. Ils seront hébergés dans les hôtels et campings de la région, ainsi que dans un camping provisoire installé sur les Rives-du-Lac. Dès le 7 juillet, ils partiront tous les matins pour une balade à vélo, qui est aussi ouverte aux habitants de la ville. Tous les détails de cette manifestation sont disponibles sur le site Internet de la manifestation: www.yverdoncyclo2013.ch.

Appel aux bénévoles

L'organisation d'une telle manifestation à Yverdon-les-Bains ne peut se faire sans la participation de bénévoles. Si vous êtes libre entre le 4 et le 16 juillet et que vous souhaitez contribuer au succès du Rallye UECT, pour une demi-journée, un jour complet ou plusieurs jours, vous pouvez prendre contact avec Myriam Sandoz, responsable bénévoles (famille.sandoz@sunrise.ch – 024 445 17 01 ou 079 298 96 17).

Le comité d'organisation vous remercie d'ores et déjà de votre investissement.

Le Conseil des Jeunes est de retour pour vous jouer de nouveaux tours

A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil des Jeunes s'est donné de nouveaux objectifs afin de servir au mieux la jeunesse yverdonnoise. Actif depuis près de dix ans, il a pour but d'offrir aux jeunes de 13 à 25 ans la possibilité de monter un projet, de discuter de sujets actuels, de s'intéresser à la vie politique, et finalement d'élargir leur cercle de connaissances.

Cette année, un nouveau comité a pris la tête du conseil et promet un mandat riche en changements. Ses membres se sont mis d'accord sur un florilège d'objectifs proposés par le président (Alexandre Martin) et la vice-présidente (Debora Martinez). Il s'agit principalement d'entretenir une «culture du débat» en organisant des tables rondes, en favorisant la consultation du conseil par les autorités communales et en invitant aux séances plénières des membres des différents partis politiques, premières tâches du responsable délégués et citoyenneté (Valentin Berseth).

Une meilleure médiatisation des projets et des actions sera gérée par le responsable promotion et communication (Théo Barraud). Il se chargera des visuels (vidéo, affiches, flyers, goodies...) et des relations avec la presse, tandis que le responsable informatique (Luis Rédersdorff) s'occupera de la

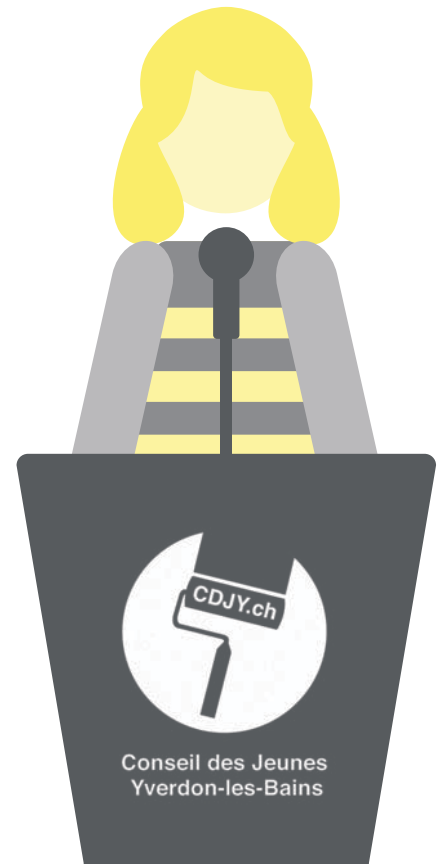
maintenance du site Internet et des réseaux sociaux. Le secrétaire et trésorier (Sylvain Rosset) s'occupera de maintenir le budget accordé par la ville (Fr. 1.- par habitant) ainsi que de la prise de PV durant les séances. Finalement, le comité tentera de nouer plus de liens avec les autres parlements de jeunes, d'avoir un plus grand impact sur la population et de recruter de nouveaux membres afin de mieux représenter la jeunesse yverdonnoise.

Si tu as entre 13 et 25 ans et que tu désires en savoir plus, n'hésite pas à venir nous rencontrer lors d'une de nos séances plénières. Tous les intéressés sont les bienvenus! Chaque séance se termine avec un moment d'échange amical autour d'un apéritif.

Dates des prochaines séances plénières: jeudi 14 mars et jeudi 18 avril à l'Hôtel de Ville, de 19h à 20h30 environ.

Contact:
Alexandre Martin
alexandre.martin@unine.ch
076 439 69 80

Service de la jeunesse et de la cohésion sociale
Conseil des Jeunes



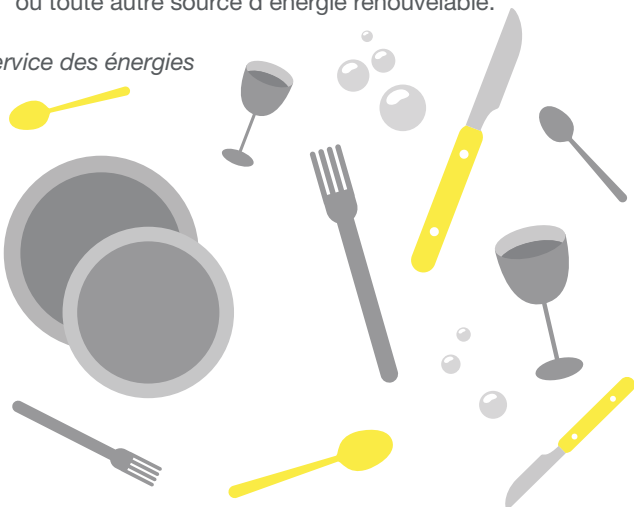
Les conseils éclairés du Service des énergies

Economie d'énergie: actions simples et efficaces!

Lave-vaisselle

- Eviter de rincer la vaisselle à la main et surtout avec de l'eau chaude avant de la mettre dans votre machine. Un lave-vaisselle de classe A utilise un minimum d'énergie et seulement 7 à 9 litres d'eau selon les modèles pour le lavage et rinçage de 12 couverts!
- Démarrer le programme lorsque votre machine est pleine.
- Choisir un programme basse température (entre 45 et 50°C).
- Certains modèles permettent un raccordement supplémentaire au réseau d'eau chaude de votre habitation, ce qui est particulièrement adapté si votre eau est chauffée grâce à des capteurs solaires thermiques ou toute autre source d'énergie renouvelable.

Service des énergies



Sensibilisation aux questions de discrimination et de racisme

Du 19 au 21 mars 2013, dans le cadre de la Semaine contre le racisme et la discrimination, la Commission Consultative Suisses Immigrés organise trois modules de sensibilisation aux questions de discrimination et de racisme. Ils auront lieu à la Maison des Associations, Le Tempo, au quai de la Thièle 3 à Yverdon-les-Bains, les mardi, mercredi et jeudi de 18h à 20h.

Chaque module traitera d'un thème :

- **Mardi 19 mars**
«Les droits sur la discrimination, déconstruire ses préjugés et prévenir les discriminations racistes» présenté par Mme Helena Herrera, juriste, mandatée par le Service de Lutte contre le Racisme pour des formations en matière de droits et de discrimination raciale.
- **Mercredi 20 mars**
«La situation actuelle, les mesures prises par la Suisse en matière de discrimination», exposé donné par un responsable de l'Office fédéral des migrations.

→ Jeudi 21 mars

«L'inter-culturalité, la vie citoyenne dans une société ouverte, crise en Europe et ses conséquences» par le Président du Grand Conseil Vaudois, M. Philippe Martinet.

A la suite de la conférence du jeudi 21 mars, un repas camerounais sera servi pour célébrer la Semaine internationale contre le racisme et la discrimination. Merci de réserver votre place pour le repas au 024 425 14 06.

Ces modules sont gratuits et peuvent être suivis séparément. Une attestation sera délivrée aux personnes qui auront suivi les trois modules.

Toute personne intéressée par ces questions est la bienvenue!

Service de la jeunesse et de la cohésion sociale - Déléguée à l'intégration



Le Festival Sportif Yverdonnois

Le Festival Sportif Yverdonnois (FSY), organisé par le Service des sports d'Yverdon-les-Bains, est ouvert à toutes et tous, y compris aux habitants extérieurs à la ville. Ce festival permet de pratiquer une activité sportive (en individuel, en couple ou en famille) et de découvrir de nouvelles disciplines. Le FSY offre la possibilité de faire du sport en toute convivialité, de façon fair-play, sans compétition ni chronométrage. Chaque année, une dizaine d'activités adaptées à un large public sont proposées, y compris une semaine nommée « Yverdon bouge! » durant l'été.

La 8^{ème} édition du Festival Sportif Yverdonnois se déroulera jusqu'au 21 novembre 2013 selon le programme suivant :

Je. 21 mars	17h00	Natation	Piscine couverte	Gratuit
Me. 24 avril	16h00	Pêche en rivière		Gratuit
Sa. 4 mai		Rallye cyclosporatif		Payant
Ve. 14 juin	17h00	Tirs de l'Abbaye - Petits calibres	Stand de tir	Gratuit
Du 6 au 14 juillet	17h00	Semaine européenne de l'Union Européenne de Cyclotourisme		Payant
Ve. 19 juillet	17h00	Natation	Piscine extérieure	Gratuit
Lu 19 août	16h00	Marche		Gratuit
Ma. 20 août	17h30	Pétanque	Club de pétanque	Gratuit
Me. 21 août	17h00	Aquagym	Piscine extérieure	Gratuit
Je. 22 août	17h00	Tir à l'arc	Club de Tir à l'arc	Gratuit
Ve. 23 août	17h00	Tennis	Centre Sportif Valeyres-s/ Montagny	Gratuit
Di. 8 septembre		Triathlon		Payant
Sa. 21 septembre	09h30	Course d'orientation	Parking CESSNOV	Gratuit
Sa. 5 octobre	10h00	Parcours Nordic Walking		Gratuit
Je. 21 novembre	17h00	Bowling		Gratuit

Comment participer?

Inscrivez-vous à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous; payez la finance d'inscription de Fr. 20.-. La finance d'inscription étant unique, les personnes ayant déjà payé leur inscription bénéficient donc de la gratuité pour les années suivantes. Attention, certaines activités indiquées au programme sont payantes en sus.

Dès réception de votre inscription, le Service des sports vous communique les différentes informations concernant les activités et vous transmet votre feuille de route que vous devrez présenter aux organisateurs lors des activités.

Vous êtes libre de vous rendre aux activités au gré de vos envies (inscription obligatoire pour certaines activités dont le nombre de participants est limité), un courriel de rappel vous est envoyé par le Service des sports avant chaque activité.

Vous vous rendez aux activités par vos propres moyens (dans certains cas, un covoiturage sera organisé).

Bulletin d'inscription FESTIVAL SPORTIF YVERDONNOIS 2013

Activités pour lesquelles l'inscription est obligatoire :

Nom	Date	Activité	Nb. de participants
Prénom	24.04.13	Pêche en rivière	
Adresse	19.08.13	Marche	
E-mail	20.08.13	Pétanque	
Tél.	21.08.13	Aquagym	
Catégorie: <input type="checkbox"/> Individuel <input type="checkbox"/> Couple <input type="checkbox"/> Famille (nb d'adultes: __ / nb d'enfants: __)	22.08.13	Tir à l'arc	
	23.08.13	Tennis	
	21.09.13	Course d'orientation	
	21.11.13	Bowling	

Pour le Rallye Cyclosporatif, la Semaine européenne de l'Union Européenne de Cyclotourisme et le Triathlon, les inscriptions se font sur le site: www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/sports/manifestations-sportives.

Ce bulletin d'inscription dûment complété est à retourner à:
Service des sports
Place Pestalozzi 2
1401 Yverdon-les-Bains
ou par e-mail à sports@yvb.ch.

Bois et refuge lacustre des Vernes

Le Bois des Vernes et la zone lacustre attenante font partie de la Réserve internationale d'oiseaux d'eau (OROEM) Grandson-Champ-Pittet. La zone lacustre, peu profonde et aménagée avec des îles et piquets-reposoirs, abrite en toutes saisons une importante population d'oiseaux d'eau, dont des migrateurs et hivernants rares. Elle est devenue ces dernières années le deuxième site de Suisse pour les observations ornithologiques exceptionnelles.

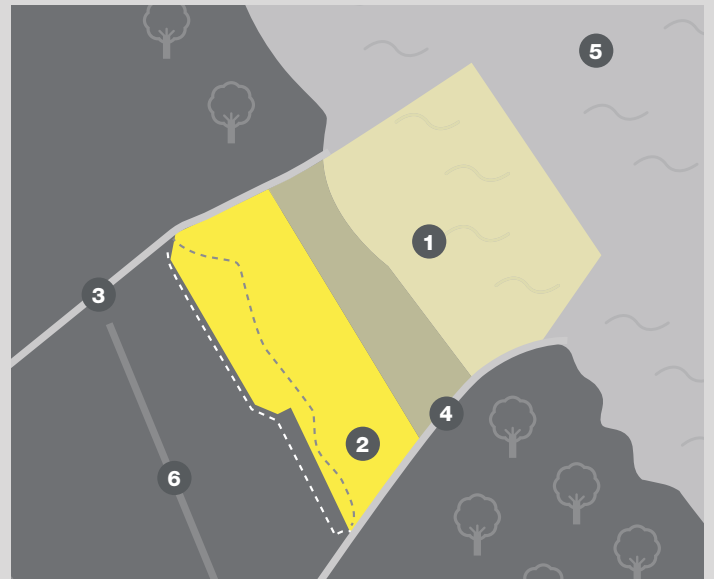
La zone forestière des Vernes est également très diversifiée et héberge plusieurs nicheurs rares, comme le pic épeichette, le martin-pêcheur, le rossignol, le blongios nain et le loriote. Divers aménagements en forêt permettent de favoriser cette biodiversité: îlots de vieux bois, conservation des anciens méandres du Bey, etc.



L'accès au public dans ce secteur est donc limité pour garantir la tranquillité de la faune. Il est impératif d'y tenir son chien en laisse et de rester sur les cheminements balisés. L'accès au refuge lacustre des Vernes est interdit au public.

Ces restrictions d'accès seront prochainement indiquées sur des panneaux situés le long du sentier pédestre du Bois des Vernes pour sensibiliser les promeneurs aux comportements à adopter. La zone interdite à la promenade sera également balisée par des panneaux afin d'éviter que le public dérange la faune dans le refuge lacustre. Cette signalétique sera posée dans le courant du mois de février. Le garde faune et les surveillants des réserves vont dans un premier temps sensibiliser les promeneurs et après quelques semaines, les contrevenants pourront être dénoncés à la préfecture.

Cette démarche est réalisée par la Grande Cariçaie et la ville d'Yverdon-les-Bains. Ces deux entités sont soucieuses de préserver les richesses du bord du lac et, plus globalement, des milieux naturels de grande valeur.

*Service des travaux
et de l'environnement*



- 1 Refuge lacustre des Vernes (accès interdit)
 - 2 Bois des Vernes
 - 3 Le Bey
 - 4 Le Mujon
 - 5 Lac de Neuchâtel
 - 6 Rue des Prés-du-Lac
-  ————
 ————

La Police du Nord Vaudois prône la prévention

Au travers de son Unité Proximité et Partenariats, la Police du Nord Vaudois met sur pied de nombreuses campagnes de prévention tout au long de l'année. En ce début d'année 2013, plusieurs actions sont à l'ordre du jour.

Les agents de police sont tout d'abord intervenus à proximité immédiate des écoles de leur nouveau territoire d'engagement, afin de rendre attentifs automobilistes et piétons aux dangers qu'ils peuvent rencontrer près de ces établissements. La campagne, menée dès la rentrée scolaire, a été axée sur la dépose des enfants par les parents. Il n'était pas inutile de rappeler aux parents et aux écoliers les dangers liés à la présence d'automobiles à proximité immédiate des écoles. En effet, de nombreux parents désirent déposer les enfants le plus près possible de l'entrée des écoles, générant ainsi du danger en cas de stationnement inadéquat. Il est important d'utiliser dans ce cas précis les places de dépose qui ont été clairement marquées et signalées à proximité des établissements scolaires.

La Police du Nord Vaudois a ensuite mené la campagne « Cherchez le regard », qui a pour objectif de rendre attentifs les usagers, qu'ils soient automobilistes ou piétons, à promouvoir une cohabitation harmonieuse. Cette sensibilisation sur l'observation de l'environnement urbain était d'autant plus d'actualité qu'elle faisait suite à deux accidents de la circulation impliquant des piétons traversant la chaussée sur un passage balisé.

Dès la mi-février, la Police du Nord Vaudois mettra en place deux nouvelles campagnes de prévention. La première prônera la turbo-sieste en cas de fatigue au volant. En cas de coup de barre, il est sage de s'arrêter et de faire une petite sieste avant de repartir du bon pied. Ensuite, une présence policière sera assurée aux abords des giratoires afin de sensibiliser les automobilistes sur la bonne manière de les aborder. Ces deux campagnes se prolongeront jusqu'au début mars.

Police du Nord Vaudois



Promotions de la Police du Nord vaudois

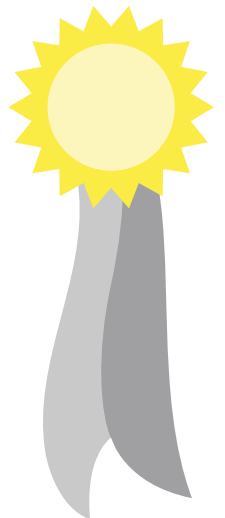
Le 20 décembre 2012, la Police du Nord vaudois a tenu sa cérémonie de promotion à la salle Léon Michaud du Château d'Yverdon-les-Bains. La manifestation s'est déroulée en présence du Président du Comité de direction, M. Jean-Daniel Carrard, du Commandant de la Police du Nord Vaudois, le Major Pascal Pittet, et d'une partie de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains, dont le Syndic, M. Daniel von Siebenthal.

A cette occasion, 9 collaborateurs de la Sécurité publique ont obtenu un avancement.

Les promotions se déclinent comme suit:

- Le Sergent Christian Martin a obtenu le grade de Sergent-major avec la fonction de chef d'Unité Police-secours;
- Le Brigadier Claude-Alain Junod, de l'Unité de Proximité et Partenariats, a accédé au grade de Sergent;
- Le Brigadier Laurent Miéville a obtenu le grade de Sergent, remplaçant-chef de l'Unité technique.
- Le Brigadier Jérôme Burnat a accédé au grade de Sergent, remplaçant-chef d'Unité Police-secours;
- L'agente Emilie Gorgerat, les agents David Grandjean, Jérôme Holzer et Grégoire Mauron, de Police-secours, ont reçu le grade d'Appointé;
- Olivier Collet a accédé à la fonction de Chef des Unités spécialisées à la Police administrative;

Un grand bravo à tous ces collaborateurs de la Police Nord du Vaudois pour leur promotion!



Prix exceptionnels pour le vin d'honneur de la ville!

Déstockage du Millésime 2011, dans la limite des stocks disponibles!

Pinot Noir Millésime 2011

Classé « Grand Cru »

Vin rouge, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de la Commune, avec label Vinatura

→ Fr. 52.00 le carton de 6 bouteilles 75 cl

→ Fr. 70.00 le carton de 12 bouteilles 50 cl

Les Polognes Millésime 2011

Vin rouge, appellation d'origine contrôlée,

assemblage de Pinot Noir et de Gamaret

→ Fr. 60.00 le carton de 6 bouteilles 75cl

Chasselas Bonvillars Millésime 2011

Classé « Grand Cru »

Vin blanc, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de la Commune, avec labels Terravin et Vinatura

→ Fr. 38.00 le carton de 6 bouteilles 75 cl

→ Fr. 51.00 le carton de 12 bouteilles 50 cl

Ceil-de-Perdrix Millésime 2011

Vin rosé, avec label Vinatura

→ Fr. 67.00 le carton de 12 bouteilles 50cl

Conditions:

Les marchandises sont à retirer dès aujourd'hui, directement au Service des travaux et de l'environnement, contre paiement comptant ou sur facture.

Possibilité de réservation par téléphone. Pour tout renseignement, contacter Véronique Duvoisin au 024 423 63 65 ou à l'adresse e-mail vjo@ylb.ch.

Horaires d'ouverture de nos bureaux:

Du lundi au vendredi de 07h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi 16h.

Service des travaux et de l'environnement

Une voie de mobilité douce tout le long du canal du Buron

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains a décidé d'aménager une voie de mobilité douce (piétons et vélos) le long du canal du Buron, entre le Collège des Quatre-Marronniers et la plage municipale, en prolongement de celle qui existe déjà entre Y-Parc et le giratoire entre la rue de la Plaine et l'avenue des Bains. Cette nouvelle voie verte s'inscrit dans le cadre du projet d'agglomération d'Yverdon-les-Bains et région (AggloY). Elle est divisée en trois tronçons (Quatre-Marronniers – av. Haldimand / av. Haldimand – av. des Sports / av. des Sports – parking de la Plage) qui sont simultanément mis à l'enquête en ce moment, mais dont la réalisation sera décalée dans le temps.

Une fois construite, cette voie créera un axe de promenade agréable entre le centre-ville et le lac. Depuis le Collège des Quatre-Marronniers, les promeneurs et cyclistes emprunteront une chaussée de 3m de large composée de dalles de béton, puis de goudron, jusqu'à l'avenue des Sports. Les routes seront franchies par les passages piétons existants ou créés à cette occasion. Les voies CFF seront éludées au moyen d'une passerelle métallique dis-

posée dans l'axe du canal. Depuis l'avenue des Sports, les usagers fouleront un revêtement de gravillons jusqu'à la hauteur du parking de la plage. Dans la zone des Iris, à proximité immédiate des cabanons, ils découvriront une zone de détente le long du canal, agrémentée de bancs et d'arbres, propice au farniente. La dernière partie du canal depuis le parking de la plage jusqu'à la Cure d'air, sera aménagée dans un deuxième temps.

Cette voie de mobilité douce offrira à la population un nouvel axe fort entre le centre-ville et la plage. Elle permettra également aux Yverdonnois(e)s de se réapproprier le Buron, cours d'eau aujourd'hui difficile d'accès et peu valorisé. La mise en valeur des différents canaux de la ville est un objectif prioritaire de la Municipalité et d'AggloY. A terme, le Canal Oriental sera également réaménagé afin de créer une autre voie de mobilité douce en direction du lac.

Service des travaux et de l'environnement

La voie de mobilité douce et la zone de détente le long du Buron, à côté de l'avenue des Iris.



L'illustration de cet article n'est pas la représentation réelle du futur aménagement.

Impressum

Conception et réalisation : studio KO
Impression : Imprimerie Cornaz SA

Editeur responsable : Commune d'Yverdon-les-Bains, 024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction : Daniel von Siebenthal, Patrick Genoud, Laurent Exquis, Marie-Christine Dolci-Gindroz, André Gallandat, Catherine Guanzini, Daisy Jeanneret, Marjorie Morel, Pedro Camps